

Image not found or type unknown



## Litige pour vente de parts selas

Par **Isabelle128**, le **18/09/2015** à **23:56**

Bonjour

Actuellement associee minoritaire dans une selas et associee exerçant, j ai pose un preavis de depart. Mes associes ne veulent pas reprendre mes actions.  
Je vais donc partir en conservant mes actions que je veux pourtant vendre car je ne fais plus confiance en la gestion et aux prises de decision du President.

De ce fait, serait ce possible de debloquer ma situation en actionnant un droit de retrait?

Dois je passer par un juge?

Merci infiniment